DLP 13-3-61 056096

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE
(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 31, quai Voltaire, PARIS-7e - BAB. 48-38
C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 6
MARS 1961

LES TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

I - SYMPTOMES - Ces maladies se caractérisent par la présence en cours de végétation de taches brun verdâtre sur les parties vertes des végétaux attaqués.

Sur feuilles, les taches sont surtout visibles à la face inférieure chez le poirier , à la face supérieure chez le pommier. Elles entraînent une diminution importante de la photosynthèse et peuvent même entraîner le dessèchement partiel et la chute des feuilles lors des fortes attaques en début de saison.

Mais ces maladies sont surtout graves sur fruits, entraînant leur chute lors des attaques précoces. Plus tard le tissus au niveau des taches cesse de s'accroître ce qui cause la craquelure du fruit puis sa pourriture lors des années humides.

Les jeunes rameaux peuvent aussi être attaqués et il se forme de petites pustules chancreuses. Cette affection est surtout fréquente sur poirier. Certaines variétés y sont particulièrement sensibles : Beurré Hardy notamment.

II - LES AGENTS DES TAVELURES ET LEUR EVOLUTION - Ces maladies sont provoquées par deux champignons différents mais d'évolution semblable qui hivernent sous plusieurs formes :

- de conidies qui peuvent se former entre les écailles des bourgeons ou se développer à la surface des pustules chancreuses;

- de périthèces qui se forment à partir de l'automne dans les feuilles mortes. Ces périthèces arrivés à maturité libèrent des ascospores au cours des pluies. Ce sont les périthèces qui jouent le rôle principal dans la contamination des vergers. Ces périthèces sont souvent nombreux et de plus les ascospores qu'ils libèrent sont des germes très légers facilement entraînés par le vent. Au contraire, les conidies des pustules qui sont à l'origine des contaminations les plus précoces sont plus lourdes ce qui limite en général leur dispersion au-delà des vergers où elles se forment.

P10

Les ascospores en germant sur les feuilles humides provoquent des contaminations primaires. Le mycélium qui en résulte se développe alors à l'intérieur de la feuille et, après un certain temps, nommé période d'incubation, des taches apparaissent sur lesquelles se forment des conidies. Ces conidies pourront elles-mêmes, si les conditions climatiques sont favorables (température, humidité) créer de nouvelles contaminations appelées contaminations secondaires. Ces contaminations ne se produisent que si les organes verts sont mouillés pendant un temps suffisamment long et d'autant plus long que la température est plus basse.

III - QUAND CONVIENT-IL DE TRAITER ? Quelques précisions sont utiles à connaître.

- Tout d'abord la maturité des périthèces n'est pas simultanée, ces derniers sont ainsi capables de libérer leurs ascospores pendant une période de deux à trois mois, le début de celle-ci s'échelonnant de mi-mars à mi-avril suivant les conditions climatiques de l'hiver.

- En l'absence de produits curatifs, les traitements doivent être appliqués avant les contaminations de façon à éviter l'introduction du champignon à l'intérieur du végétal. Tout traitement postérieur aux contaminations ne saurait éviter l'apparition des taches. Il convient donc d'assurer la protection des organes verts pendant toute la période de projections possibles des ascospores,les traitements devant être appliqués avant toute contamination.

.....

Ensuite, si le verger est indemne de tavelure, les traitement peuvent alors être suspendus, la contamination par les conidies (formées sur les taches) provenant des autres vergers , n'étant pratiquement pas à craindre. Toutefois, il est prudent d'effectuer un traitement en fin de saison afin de se protéger des attaques tardives sur fruit et d'éviter les attaques sur rameaux.

Le rôle des stations d'avertissements agricoles est de suivre l'évolution de ces champignons au cours de l'hiver et du printemps afin de déterminer l'époque durant laquelle les périthèces arrivent à maturité et conseiller ainsi les arboriculteurs sur les traitements à effectuer pendant la période grave de projection des ascospores, en tenant compte non seulement de l'évolution des champignons mais également du développement de la végétation et des conditions climatiques.

INFORMATIONS

CULTURES FRUITIERES

ANTHONOME DU POMMIER

Les adultes ont repris leur activité. Dans les vergers habituellement attaqués, effectuer un traitement insecticide sur les pommiers ayant atteint ou dépassé le stade B

CECIDOMYIE DES POIRETTES

Les toutes premières sorties viennent d'être observées. Dans tous les vergers où des dégâts ont été constatés l'an dernier, assurer, dès réception de cet avis, la protection des poiriers dont les boutons floraux sont compris entre les stades D3 et E2. Pour les autres variétés, traiter dès l'apparition du stade D3. Utiliser un des produits conseillés pour l'Anthonome du pommier.

OIDIUM DU POMMIER

Poursuivre la lutte en tenant compte des indications de la note précédente. Le développement de ce champignon ne peut être limité que par des traitements répétés.

CULTURES MARAICHERES

TRAITEMENT DES SEMENCES

Mouche de la carotte : Pour limiter les dégâts de la première génération, traiter les graines avec un produit à base d'Aldrine à 45 g. de matière active ou de Lindane à 75 g. de matière active par kg de semences. Utiliser des produits à haute teneur en matière active.

Septoriose du céleri : Pour lutter efficacement contre cette maladie, la production de plants sains est nécessaire; celle-ci est obtenue grâce à la désinfection des graines par trempage dans une solution de formol à 0,25 % ou dans une solution de sulfate de cuivre à 1 %. La désinfection des terreaux est un complément indispensable.

NOTE IMPORTANTE : CONSERVER SOIGNEUSEMENT LA LISTE DES PRODUITS. Les abonnés devront s'y référer à chaque avis.

L'Ingénieur et l'Agent technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
G. BERGER.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.